

AG du 25 mars 18H-20H, lycée expérimental de Saint-Nazaire.

Nous étions une vingtaine ; enseignant-es et personnels de tous les niveaux (sauf maternelle) et parents d'élèves.

1) Retour sur les établissements depuis le 19 mars.

- > Réunion vendredi dernier pour décortiquer la loi au lycée expé.
- > Réunion des parents d'élèves à Saint-Joachim après l'occupation de 3 écoles.
- > Réunion à St- Nazaire avec la FCPE. Tract en cours sur 3 points principaux dans l'idée d'attirer les parents (rythme scolaire, directeur-e d'école donc proximité, formation des enseignant-es assurant un bon service).
- > Au collège A.Conti des retours de profs négatifs car critiques sur l'"interprétation" de cette loi et donc sur la diffusion d'infos fausses.

2) Que voulons-nous ?

- > Les textes devraient porter sur ce que nous voulons ; quelle école voulons-nous ? L'idée que l'école est un projet de société = se battre contre la marchandisation de l'école et pour un choix véritable des élèves et de leurs familles.
- > C'est encore une réforme, et alors ? Qu'a-t-elle de plus ou de moins que les autres ? Qu'est-ce qui pourrait motiver les parents qui se sentent loin de ce milieu ?
- > Des lignes fédératrices à défendre, pour mettre parents et enseignant.e.s d'accord : nombre d'élèves par classe, disparition des CIO (un seul par région), disparition des infirmier.e.s scolaires et assistant.e.s sociaux/-ales dans les établissements, formation des enseignants.
- > Proposition pour faire du lien avec les familles : partir des envies / idées des parents = pour vous, c'est quoi une école publique de qualité ? C'est quoi une véritable école de la confiance ?
- > Proposition pour communiquer avec les collègues qui pensent que les syndicats font de la "désinformation" : se baser sur des travaux de chercheurs et d'universitaires qui ont décortiqué la loi.

3) Actions.

- > **lettre-type destinée aux parents à envoyer à diverses personnalités locales liées à la Réforme.**
- > **tractage au collège A.Conti mardi 26 mars à 16H30 et lundi 1er avril à 16H30 (lors des réunions parents-profs).**
 - Modalités : quelques collègues d'autres établissements (lycée expé) présents devant le collège avec des papiers vierges à donner aux parents pour qu'ils écrivent ce que c'est, pour eux, une école de qualité. Recueillir leur ressenti sur la loi Blanquer, leur communiquer nos inquiétudes.
 - A faire : rédiger un tract à distribuer aux parents (Conti) / réimprimer « Martine au lycée »

et la lettre-type aux parents / prévenir les parents élus FCPE (Conti).

> Mercredi 27 mars : une action à Saint-Nazaire en parallèle de celle menée à Nantes ?

Rassemblement devant l'Inspection Académique ? Contacter la presse ? Ok si on est nombreux, mais combien de forces vives mobilisées ?

> Samedi 30 mars : rassemblement à Nantes à 10H30. On met un truc en place sur Saint-Nazaire ? 14H, place du Commando.

- 10H30 : le lycée expé organise une réunion d'info à destination de leurs parents d'élèves.
- RDV à 14h place du Commando (devant les jeu en bois) pour se rendre visible / communiquer avec les familles.
- A priori, les écoles de Saint-Joachim seront de la partie : proposition de faire déambuler une « caravane » des écoles de la Brière jusqu'au point de RDV.
- Modalités : organiser un stand-goûter (préciser dans le tract que chacun ramène ? Courses puis vente à prix libre?) + déambulation jusqu'au local de la députée (idée abandonnée, elle porte plainte facilement et n'y sera pas un samedi) + demande d'audience à la sous-préfecture.
- A faire : rédiger tract pour date et lieu de RDV + contacter la presse (lycée expé) / mobiliser les syndicats et faire la demande d'audience à la sous-pref (FSU).

> Mercredi 3 avril à 18h, réunion des élus locaux (maires et adoints) dans une salle de la CARENE.

- Xavier Perrin leur présentera le texte de loi. Problème : aucun enseignant ni acteur éducatif n'est invité.
- Est-ce qu'on s'invite ? Même pour 10 minutes d'audience.
- Impossible d'entrer sans autorisation = faire une demande en amont pour être invité (FSU).

> Faire une demande d'audience à une autre date ? Avant ou après les vacances d'avril ?